

Municipalité de Caudrot 2019

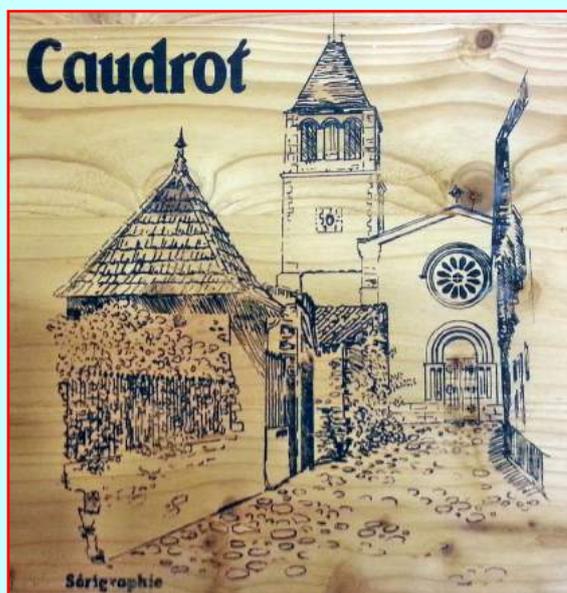


Concert École de Musique 6 janvier 2019



Bulletin communal

Février 2019



Sérigraphie sur bois (en mairie)

Le sommaire

- L'éditorial de Monsieur le Maire	page 2
- Budget	pages 2 à 4
- Dépenses énergétiques	page 5
- Rencontre avec le Personnel	page 6
- GEMAPI pour tous	pages 7 et 8
- Commémoration et ... VIGNOLE	page 9
- Les Joyeusetés de l'hiver	page 10
- Les ADOS	page 11
- Bouchons ... Élections ... Trottoirs ...	page 12
- Le mot du CLOS	page 13
- Benjamin DOUET	pages 14 et 15
- Cyril JIMENEZ	pages 16 et 17
- CONSOMMEZ LOCAL	page 18
- La Vie Associative	pages 19 à 24
- L'État-Civil	page 25
- Les Renseignements Utiles	pages 26 et 27
- La Paroisse et l'Épilogue	page 28

Editorial

Caudrotaises et Caudrotais,

2018 a été une année pleine pour le Conseil Municipal. Après avoir mis en place une méthode de travail, l'équipe municipale a, durant quatre années, réalisé l'état des lieux dans les différents secteurs : la voirie, les bâtiments, l'école, l'urbanisme, le personnel, etc.

Des projets ont émergé, ils ont été soumis au conseil municipal, des priorités ont été arbitrées, la politique financière a été définie et c'est ainsi que l'année 2018 a vu en grande partie la concrétisation du travail du Conseil Municipal.

Je rappelle quelques points forts de ces projets :

La voirie avec la sécurisation des voies et des routes communales. La cote de Laffitte, la route de Jautan, la rue des écoles, la RD1113 avec ses aménagements d'espaces piétons et de stationnement des voitures, l'ensemble étant agrémenté d'espaces végétalisés. Le coût de l'ensemble de ces opérations est de l'ordre de 450.000 €.

L'École a accompagné les projets des enseignants sur les semaines **Découverte du milieu montagnard et du milieu marin**. L'aménagement d'une aire de jeux, l'insonorisation de la cantine, la mise en place de la semaine de quatre jours et demi avec les activités périscolaires adaptées.

Des dépenses maîtrisées par un suivi au niveau des énergies électrique et gaz, en adaptant les contrats, en modulant les puissances des éclairages et en remplaçant des chaudières anciennes qui étaient gourmandes en énergies. L'ensemble de ces mesures a permis des économies significatives de l'ordre de 20 %.

Ces résultats incitent l'équipe municipale à continuer à construire dans ce sens. C'est la raison pour laquelle vous verrez en 2019 la mise en place et la fin de la sécurisation des routes communales et des rues. Cela concernera les RD15 et 123, les rues de la gare, du Terré, Robert Aucoin.

Le projet **Espace famille** retardé verra sa réalisation en juin prochain (juste à côté de l'école maternelle), pour une mise en service en juillet.

La politique prudente mais déterminée et axée sur l'action sera encore et toujours au programme de vos élus.

Pour le personnel, la formation reste la priorité ainsi que les conditions de travail.

L'ensemble de cette politique sera animé par la volonté de maîtriser les dépenses **à l'Euro près**.

Depuis que vous avez fait confiance à l'équipe municipale, le taux des taxes n'a pas augmenté comme vous avez pu le constater. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté pour la réalisation de l'ensemble de ces projets.

Espérons que cette gestion puisse continuer jusqu'à la fin du mandat ; cela dépend du Conseil Municipal mais aussi de vous.

La multiplication des incivilités, le non-partage, le non-respect des biens publics font partie de ces éléments qui peuvent impacter un budget et la détermination des élus.

Je compte sur vous, comme je l'ai toujours fait.

Caudrotaises, Caudrotais je vous souhaite un bon début d'année 2019, la municipalité continue de s'engager à améliorer et à gérer la commune pour

Bien vivre à Caudrot



1



v r'



J'❤️
CAUDROT

a



d'



Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

Le travail du Conseil Municipal

**Bilan
financier
2018**



Notre commune présente une santé financière nécessitant de poursuivre une gestion maîtrisée et prudente des dépenses de fonctionnement. C'est l'un des objectifs que notre équipe municipale s'était fixée au début de notre mandat.

Notre capacité d'autofinancement brute (excédent entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement) d'un montant de 213.487,60 € en 2018 permettra avant tout de rembourser l'annuité en capital de la dette (152.989,07 € en 2019) et de contribuer au financement de certains équipements.

Il faut savoir que la Commune devra continuer à sélectionner ses prochains investissements et ne pas les envisager tous trop rapidement. Les aménagements en 2018 ont été réalisés sans avoir à recourir à un nouvel emprunt et sans augmentation de la part communale des taux d'imposition (taux sans augmentation depuis 2015 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti et non bâti).

Évolution des dépenses de fonctionnement entre 2017 et 2018

Le remboursement d'emprunts entre 2017 et 2018 reste quasi identique ces deux dernières années : 197.110 € en 2017 et 197.079 € en 2018.

Les charges réelles de fonctionnement incluant les charges à caractère général servant à pourvoir aux besoins de la Commune, les charges de personnel et les charges financières ont baissé de 0,6 %. Les charges réelles de personnel, après remboursement pour maladie, ont augmenté de 1,34 %.

Dépenses réelles de fonctionnement

Elles servent à pourvoir aux besoins de la Commune et sont regroupées en six catégories :

- Charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations des bâtiments et mobiliers, assurances, frais d'électricité, frais scolaires et périscolaires, restauration scolaire)
- Charges de personnel (salaires et charges sociales)
- Charges de gestion courante (indemnités élus, service incendie, subventions)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges d'ordre (dotations aux amortissements)
- Charges exceptionnelles

Charges à caractère général	294.569,71 €
Charges de personnel	381.031,44 €
Charges gestion courante	78.618,77 €
Charges financières	50.050,88 €
Charges exceptionnelles (immobilisations)	139.132,40 €
TOTAL DES DEPENSES	943.403,20 €

Évolution des recettes de fonctionnement entre 2017 et 2018

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 7,54 % (cette augmentation s'explique par la vente de l'atelier communal qui avait été rétrocédé par la CDC du Réolais à la Commune de Caudrot). Le montant global des dotations de l'État a baissé de 0,6 % (221.943 € en 2017, 220.609 € en 2018).

Recettes réelles de fonctionnement

Elles sont regroupées en six catégories principales :

- Atténuations de charges (remboursement rémunération du personnel en cas de maladie)
- Produits des services (redevances périscolaire et cantine, participation fluides, concessions cimetière, participations aux fêtes)
- Produits issus de la fiscalité locale directe (Taxe habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)
- Dotations et participations de l'État et d'autres collectivités
- Revenus des immeubles (locations bâtiments communaux)
- Produits exceptionnels

Remboursement rémunération personnel	4.284,90 €
Produits des services	56.367,25 €
Impôts et taxes	621.973 €
Dotations et participations	231.599 €
Revenus des immeubles	33.235,37 €
Immobilisations	108.565,27 €
Produits exceptionnels	100.860,55 €
TOTAL DES RECETTES	1.156.890,80 €

Investissements réalisés en 2018

D'importants travaux de voirie ont été réalisés sur la Commune de Caudrot. Des travaux de sécurisation routière sur la RD1113 et la rue de la gare ont été entrepris afin d'assurer davantage de sécurité sur ces routes à haute fréquentation. La Municipalité avait décidé de réaménager la traversée du Bourg.

Cela a été effectué avec notamment la réfection des trottoirs, la nouvelle installation de places de stationnement, la mise en place de plots et barrières de sécurité, la mise en fonction d'un radar pédagogique de limitation de vitesse.

D'autres travaux de voirie ont été entrepris Rue du cimetière et sur une grande partie de la route de Jautan qui a été fort endommagée lors des orages de juin 2018.

.../...

Le travail du Conseil Municipal



.../...

Travaux d'éclairage public

Des travaux d'extension d'éclairage public ont été réalisés au hameau de Sarranson et sur la RD123. Vous avez pu apprécier les nouvelles illuminations lors des fêtes de Noël et du Nouvel An (à noter que nous avons dû remplacer des luminaires qui avaient été vandalisés).

Entretien de nos bâtiments communaux

Ce sont nos agents communaux qui ont montré leur savoir-faire en remettant en parfait état le logement communal mis en location à proximité de l'école. Des travaux d'isolation et de réfection de toiture ont également été entrepris.

Veillesse oblige, il a fallu procéder aux remises en état et même au remplacement de deux chaudières au Centre socioculturel et dans un logement communal en location. Un ballon d'eau chaude (au vestiaire du stade) et un cumulus (au foyer rural) ont été remplacés.

Dépenses d'investissement

Travaux de voirie	356.016,18 €
Equipement matériel roulant	3.756,46 €
Travaux logements communaux	52.498,04 €
Travaux éclairage public	7.014,90 €
Remboursement d'emprunts	147.028,71 €
Immobilisations	108.565,27 €
TOTAL DES DEPENSES	674.879,56 €

Recettes d'investissement

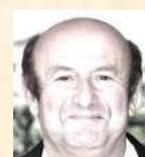
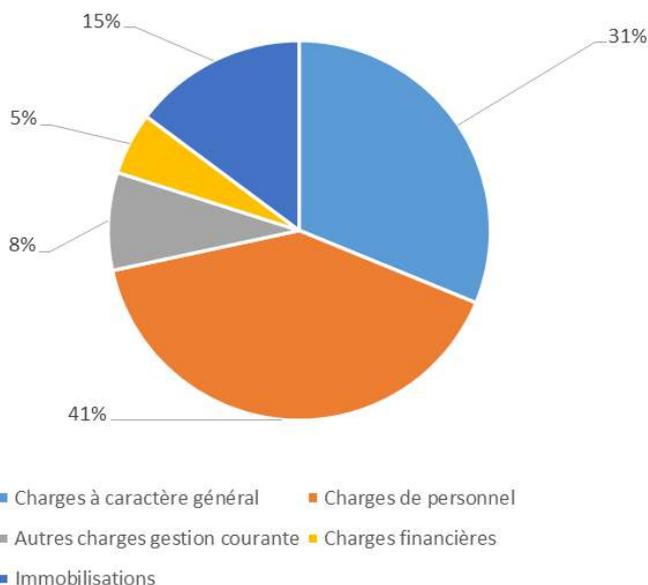
Subventions d'investissement	127.087,43 €
FCTVA	15.230 €
Taxe aménagement	6.938,41 €
Excédent fonctionnement 2017	21.0739,08 €
Immobilisations	139.132,40 €
TOTAL DES RECETTES	499.127,32 €

Compte administratif 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	294569,71
Charges de personnel	381031,44
Autres charges gestion courante	78618,77
Charges financières	50050,88
Immobilisations	139132,4
TOTAL DES DEPENSES RELLES	943403,2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



N'allume pas le fanal en plein jour

J'❤️
CAUDROT

Édouard LENGAIGNE
2^{ème} Adjoint au Maire

Le travail du Conseil Municipal



Dépenses énergétiques communales

Budget voté pour 2018 : 54.000 €



ÉLECTRICITÉ

Nous avons dépensé 36.238 € pour 210.000 KW consommés : Éclairage Public 14.431 € et Bâtiments communaux 21.802 € (Bornes foraines, foyer rural, salle des associations, mairie, écoles, stade, centre socio-culturel et garage).

Sur l'ensemble, notre facture a diminué de 7,4% par rapport à 2017. L'éclairage public représentant près de 40 % de la facture, 54 % en 2015 soit un gain de 14 % en 3 ans.

Nous avons contracté un prêt sans intérêts pour la modernisation d'une partie de notre éclairage public et cela a été bénéfique. Sur la partie neuve nous avons dépensé 4.860 € en 2018 alors qu'en 2014 nous dépensions 7.620 € soit - 36 %, une économie de 22.500 KWH.

Sur la partie non modifiée 7.374 € en 2014 contre 8.564 € en 2018 soit -14% sans augmentation de KWH.

Nous pourrions encore diminuer cette facture mais l'investissement est lourd et nous ne pouvons pas nous le permettre pour le moment. Nous avons d'autres investissements à réaliser.

Les illuminations de Noël

Comme vous avez pu le constater, nous avons investi dans les illuminations : la traversée de la RD1113, la RD15, la façade RD1113 du Centre Socioculturel et à Sarranson. Coût : 4.000 €. Depuis le début de notre mandat, nous en sommes à environ 15.000 € d'investissement, les anciennes illuminations dataient de 2007 (33.000 €). Il faut rappeler que la mise en place des illuminations est réalisée par nos employés municipaux et je les en remercie car nous économisons ainsi environ 2500 €. Nous continuerons d'investir si le budget le permet, afin d'embellir notre commune pour les fêtes de fin d'année.

Depuis de nombreuses années, nous alertons EDF du problème relatif au transformateur de Sargos : manque de puissance lié à de nouvelles habitations. Le problème est censé être réglé fin janvier 2019 avec le dédoublement du transformateur. En 2018, plusieurs travaux de renforcement ont été réalisés dans la commune.

GAZ

Cette année notre consommation a diminué - 13,5 % par rapport à 2017. Ceci est dû en partie au temps plus doux et aux changements de chaudières plus performantes et moins énergivores ainsi qu'au contrôle de temporisations dans les bâtiments. En 2014, notre facture s'élevait à 19.198 €, 13.658 € en 2018. Nous avons ainsi diminué notre facture de 29 % pour une consommation de - 26%, malgré toutes les augmentations des taxes, abonnements et prix du KW.

Notre adhésion au fournisseur GAZ DE BORDEAUX, par l'intermédiaire du SDEEG, nous a été bénéfique : pour l'ensemble de notre dépense énergétique, nous avons dépensé 49.896 € contre 55.442 € en 2014, soit une économie d'environ 10 % malgré les augmentations diverses.

Depuis le début de notre mandat, le budget Énergie n'a subi aucune hausse !

Nous pouvons affirmer que la politique sur les dépenses d'énergie définie par le conseil municipal en début de mandat a porté ses fruits.

Je vais rendre l'électricité si bon marché que seuls les riches pourront se payer le luxe d'utiliser des bougies.

Thomas EDISON



Raymond VEUX, Conseiller Municipal
Responsable de la Commission
VIE ÉCONOMIQUE



Le travail du Conseil Municipal

Rencontre avec le personnel communal

Vœux de la Municipalité au personnel communal

Le 11 janvier 2019, Monsieur le Maire a invité l'ensemble du personnel communal pour fêter la nouvelle année. Profitant de ce moment convivial, Monsieur JAUSSERAND, Maire, et Monsieur LENGAIGNE, Responsable du personnel, adressent chaleureusement leurs vœux au personnel communal et leur délivrent un message précisant leurs conditions de travail.

Au cours de la cérémonie, les agents communaux sont remerciés pour leur dévouement quotidien au service de la Commune.

Il fut rappelé combien il était important de savoir travailler en équipe, chacun devant assumer avec rigueur son emploi pour le bien de la collectivité.

Pour montrer sa reconnaissance du travail accompli par les employés communaux, la Municipalité offrit à chacun des membres présents un bon d'achat et des friandises.

Le verre de l'amitié clôtura cette cérémonie dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Conditions de travail

Pour obtenir le meilleur engagement dans les différentes activités, il est indispensable de prévoir les meilleures conditions de travail dans la mesure du possible.

Des efforts ont été entrepris par notre Municipalité : répartition équitable des horaires de travail entre les agents, rénovation de l'atelier communal pour les agents techniques, équipements en matériel, vêtements de travail appropriés ...

Tous ces aménagements ont été effectués en s'efforçant d'assurer la meilleure hygiène et sécurité dans le travail.

Formations

Les agents communaux sont invités à effectuer des formations de perfectionnement ayant pour but d'améliorer leurs performances au travail.

Des formations diverses ont été réalisées en 2018 : manipulations des extincteurs, hygiène alimentaire en production de repas, formation d'intégration, formation aux archives communales, mise en place du prélèvement à la source, répertoire électoral unique ...

Régime complémentaire santé et prévoyance

Les agents sont informés qu'un accord de convention pourrait être signé entre la Commune et le Centre de Gestion pour retenir un ou plusieurs organismes d'assurances les plus attrayants au niveau des garanties et cotisations.

S'ils le désirent, les agents pourront adhérer à un nouveau régime de protection complémentaire avec des garanties meilleures et de moindres cotisations.



La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.

François PICCARD

Édouard LENGAIGNE, 2^{ème} Adjoint au Maire



La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



La **GEMAPI** se charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des risques contre les inondations.

C'est la **Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde** qui, conformément aux instructions de la loi **NOTRÉ** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), a la compétence GEMAPI .

La GEMAPI gère les ouvrages de protection contre les inondations, contrôle le bon écoulement des eaux et a pour mission de gérer les zones d'expansion de crues. Elle doit assurer également la bonne gestion des sédiments et la végétation dans les cours d'eau et leurs abords.

NOTA IMPORTANT : Les propriétaires riverains sont toujours responsables de l'entretien courant du cours d'eau (assurer le libre écoulement de l'eau).

Une commission GEMAPI, réunie le 8 novembre 2018, a défini 6 actions à mener dans le cadre du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) pour lesquelles la maîtrise d'ouvrage est la Commune .

Action 1

Etude des outils de communication adaptés à la population

Il faut préparer les gens aux risques d'inondation. Le **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS), mis en place dans la commune, sert aux élus en cas de gestion de crise (ce n'est pas un document destiné à sensibiliser le grand public au risque d'inondation).

Un **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les **RI**sques **M**ajeurs) sera mis en place. Il est destiné à sensibiliser la population sur les mesures prises par la Commune pour alerter les gens, les mesures à prendre en cas de menace d'inondation dans une maison d'habitation, sur les ouvrages de protection présents sur la Commune, sur les repères de crues, etc.

Action 2

Étude pour la restauration et la pose de repères de crues

Cette action vise à améliorer la connaissance et la conscience du risque. Les repères de crues permettent de maintenir la conscience du risque au fil du temps. Le code de l'environnement impose la mise en place de repères de crues dans les zones exposées aux risques d'inondations. Il faut inventorier les repères existants et préciser leur état.

Une remise en bon état des repères de crues doit être effectuée si besoin (dans le cadre du PAPI, les repères pourront être réaménagés ou placés à d'autres endroits).

Action 3

Mise en place de plusieurs systèmes d'alerte locale

Il s'agit d'informer et d'alerter rapidement les habitants d'un risque d'inondation et en particulier les habitants isolés. Le Maire a l'obligation de diffuser une alerte auprès de la population sur le territoire de la Commune pour un événement d'inondation.

Différents systèmes d'alerte peuvent être envisagés (installation de sirène d'alarme, système d'alerte téléphonique, diffusion sur panneau électrique d'informations, SMS pour les personnes concernées par les risques d'inondation, etc.)

.../...

.../...

Action 4

Mise à jour des outils réglementaires (Plan Communal de Sauvegarde)

Le Plan Communal de Sauvegarde, obligatoire pour les Communes inscrites dans un Plan de Prévention du Risque Inondation, pourrait être remis à jour obligatoirement tous les trois ans au lieu de cinq ans actuellement.

Le Plan Communal de Sauvegarde prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques (exemple : sélection de sites d'accueil ou d'hébergement, mise en œuvre de la logistique ...).

Action 5

Création d'une réserve communale de sécurité civile

Il s'agit d'informer et d'alerter rapidement les habitants d'un risque d'inondation, en particulier les personnes situées dans des zones isolées.

Il s'agit d'apporter une aide aux secours en période de crise.

Il est possible d'acheter du matériel de sauvetage.

Il faut évacuer et organiser les secours en cas d'inondation.

Il faut réaliser un inventaire du matériel à disposition en cas de crue et investir si besoin.

Action 6

Etablir un plan de protection contre les inondations des établissements de soins aux personnes, administratifs et culturels.

Les responsables d'établissements culturels, de soins aux personnes et administratifs ont l'obligation d'établir un plan de protection contre les inondations (ex : maison de retraite).

Mesures à prendre en cas de menace d'inondation.

En cas d'alerte, la meilleure attitude à prendre est toujours de rester calme et de bien réfléchir sur ce que l'on doit faire.

Il faut se référer aux instructions et recommandations des autorités.

Bons gestes à avoir avant une inondation importante

Il faut limiter autant que possible les risques d'accident chez soi (exemple : fermer les fenêtres et portes, couper l'électricité et le gaz, mettre les objets de valeur en sécurité, surélever les produits vitaux).

Il faut prévoir de préférence : une réserve d'alimentation et d'eau potable au moins pour 3 jours, avoir une radio qui marche avec des piles, une boîte de premier secours, une lampe de poche, etc.

Dans le Sud-Ouest, les inondations continuent. Les autorités locales prient instamment les Français de cesser d'envoyer leurs dons en liquide.

Jean-Jacques PERONI

J'❤
CAUDROT



Édouard LENGAINNE
2^{ème} Adjoint au Maire

Vivre à Caudrot en 2018 ... 2019

COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION
DE L' ARMISTICE

ET ANNÉES 50



Les Caudrotaises et les Caudrotais ont été invités par Monsieur le Maire **Jean-Pierre JAUSSERAND** à venir se recueillir le 11 novembre 2018 devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice mettant fin à la Grande Guerre 1914-1918. Ce jour était très important sur le plan du symbolisme car cet événement eut lieu il y a 100 ans. Un siècle !

Pendant cette abominable guerre ayant tué des millions de personnes, 34 Caudrotais perdirent la vie. 34 Morts pour la France !

La cérémonie se déroula comme à l'accoutumée avec l'énumération des noms des 34 victimes qui fut faite par **Patrick BOUXIN** qui procéda ensuite à la levée des couleurs sous les ordres de François DUMEAU. Puis la lecture par Monsieur le Maire de la lettre de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants.

Le dépôt de la traditionnelle gerbe, symbole du désir national de ne jamais oublier, par Monsieur le Maire en compagnie des enfants de notre école.

La Sonnerie aux morts, la Minute de silence et la Marseillaise interprétée par les enfants de l'école de musique sous la direction de **Catherine BIELSA**, leur professeur. Les sonneries furent assurées par l'équipe de **Thierry BORDENAVE** et **Jeannot BIELSA**. Notre Maire Jean Pierre JAUSSERAND remercia tous les participants qu'il invita à prendre le pot de l'amitié au Centre Socioculturel.



François DUMEAU

Le Caudrot des années 50

Combien de Caudrotais se souviennent qu'en ce temps-là, il y avait un Garde champêtre à CAUDROT ? Ce personnage, haut en couleur, s'appelait **VIGNOLE** et il avait des missions très importantes.

C'est lui qui, régulièrement, se postait à tous les coins de rue pour diffuser les avis municipaux ... Roulement de tambour... Avis à la population ... roulement de tambour ...

Autre mission, et moins des moindres ... il se faisait artificier. Le début de la fête locale que l'on nommait alors Fête de la Saint Christophe était annoncée par trois coups de canon, activés par notre Garde champêtre

Ce canon est le vrai canon utilisé par VIGNOLE. Il est dans la Salle des cérémonies de la Mairie et il y en a deux autres.



J'❤️
CAUDROT



François DUMEAU
Conseiller municipal
Correspondant Défense de la Commune

Ce n'est pas VIGNOLE
Photo internet

Vivre à Caudrot en 2018 ... 2019

LES JOYEUSSETÉS DE L'HIVER

Arbre de Noël 20 et 21 décembre 2018

Après la déception des enfants sur l'année passée, nous avons décidé de travailler en étroite collaboration avec l'école par l'intermédiaire de sa nouvelle directrice Madame DOUET. Ainsi, les maternelles purent profiter d'un spectacle vivant choisi par les enseignantes **La famille Tatin** de la compagnie **La Tarte aux pommes**.

Les enfants purent ensuite libérer leurs voix afin d'appeler Père Noël qui nous fait l'honneur de faire une halte à Caudrot chaque année afin de remettre un cadeau à chaque enfant.

Les élémentaires eux purent aller au cinéma de la Réole voir un film également choisi par les enseignantes et, pendant ce temps-là, les lutins purent déposer dans chaque classe quelques cadeaux qu'ils découvrirent à leur retour avant de quitter la classe pour profiter des vacances de Noël.



Repas des Aînés le 15 décembre 2018



Orchestre Alain VIGNAU

Depuis deux ans maintenant le traditionnel colis de fin d'année s'est transformé en un repas des aînés. En effet, il nous a paru plus convivial de se retrouver autour d'une bonne table accompagné par un orchestre.

Ainsi chacun est libre d'échanger avec ses convives de tables ou bien d'aller à la rencontre d'autres tables.



Le repas fut assuré par Le relais Bazadais et l'orchestre fut différent de la précédente édition mais les convives présents apprécièrent jusqu'à la fin.

Concert de l'école de Musique 6 janvier 2019

Les weekends étant déjà très chargés à l'approche de Noël, il a été décidé d'organiser un mini concert de l'École de musique le dimanche 6 janvier 2019 à l'occasion de l'Épiphanie.

Mini concert géré entièrement par Cathy BIELSA, professeur de musique de l'École de Musique de Caudrot, qui nous gratifia de morceaux choisis pendant une demi-heure. En effet, l'effectif de son école s'étant renouvelé récemment, elle n'était pas en mesure de nous proposer un concert plus long.

Cependant les applaudissements résonnèrent dans l'Eglise et il y eut même un BIS à la demande générale.

Après une si belle prestation, impossible de se quitter sans partager la traditionnelle galette des rois accompagnée d'un verre de cidre, toujours avec modération...



Cathy



Il n'est pas impossible que nous ayons le plaisir d'entendre à nouveau ce nouvel orchestre sous le kiosque lors des manifestations estivales

J'❤️
CAUDROT

Carole BRAU
3^{ème} Adjointe
au Maire



Vivre à Caudrot en 2019

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



Depuis son ouverture en 2017, le QG Ados, à l'étage du périscolaire de l'école de Caudrot propose toujours des RDV hebdomadaires les samedis après-midi, hors vacances scolaires ou en soirée (avec en général une soirée organisée par cycle). Il s'agit d'un lieu ouvert à tous les ados de Caudrot et des communes voisines (à partir du collège) pour une adhésion annuelle de 10 €. L'objectif de ce QG ADOS est d'offrir un espace dédié uniquement aux jeunes pour qu'ils puissent partager des moments conviviaux proches de chez eux.

Un animateur diplômé d'AVL, **Arnaud**, est présent pour les accompagner dans les activités et projets qu'ils souhaitent mener à bien ensemble mais aussi pour développer leur curiosité, leur épanouissement, leur autonomie, bref les responsabiliser et leur apprendre à vivre ensemble.

En 2018, les activités principales choisies furent :

La poursuite de l'aménagement des deux salles du QG avec entre autres la fabrication d'une table basse. Des activités sportives telles que sorties Vélo sur les bords du canal, piscine à La Réole et Langon, Squash à Gironde-sur-Dropt, Handball et Basket Ball à Saint-Pierre-d'Aurillac, multisport au gymnase de Pian-sur-Garonne, initiation à la jonglerie ...

Des activités socio-culturelles comme les sorties cinéma, concerts, jeux de Pokemon Go, participer à l'évènement « une aire de famille » organisé par la CDC du Réolais en Sud Gironde à Saint-Martin-de-Sescas ...

Des sorties « autofinancées » par les jeunes ; vente de crêpes au Carnaval de Caudrot pour sortie au LASER GAME.

Des soirées à thèmes : Jeux de dissimulation, Pixel art, Jeux vidéos...

Une quinzaine d'ados différents ont fréquenté le QG en 2018 avec une moyenne de 5 par samedi de Janvier à Juin, puis d'un peu moins de 4 de Septembre à Décembre, que des garçons ! Si la majorité sont des Caudrotais, certains d'entre eux viennent de Saint Martin de Sescas et Casseuil.

Pour 2019, les objectifs seront multiples :

« **Recruter** » des filles !! : Lors des distributions du programme du QG, celles-ci n'étaient pas enthousiasmées par les thèmes du programme, mais elles doivent venir pour faire valoir leurs envies ! En effet, le programme est élaboré avec les ados présents et Arnaud, l'animateur ! Rien n'est prédéfini, c'est aux ADOS DE PROPOSER !!

Exemples d'activités déjà envisagées - mais non figées - avec les ados présents pour 2019 : sculptures mécaniques, initiations musicales (djembé, boîtes à rythme...), sorties match, initiation au cirque, etc. en fonction des propositions à venir des Jeunes !

Poursuivre l'aménagement et la décoration des deux salles du QG : si vous avez des petits meubles (tables, chaises, tabourets, fauteuils) des restes de peinture, du matériel HIFI ou VIDEO, des jeux de sociétés, du matériel sportif, du petit électroménager, quelques vaisselles susceptibles de les intéresser, faites nous le savoir via la mairie. En 2018 déjà certains d'entre vous ont contribué par leurs dons à cet aménagement et nous vous en remercions.

Poursuite de la Participation à la vie communale ou associative de notre territoire : carnaval de Caudrot, évènements locaux, fête de l'Asso AVL, etc.

Poursuite au travail en lien avec la CDC du RSG, les élus et les parents : Depuis fin 2017, dans le cadre d'une démarche Jeunesse, la CDC du Réolais en Sud Gironde avait initié une enquête auprès des jeunes et de leurs parents afin de recueillir les envies et besoins sur notre territoire.

Cette enquête, sous forme de questionnaire en ligne sur le site de la CDC, a été relayée par notre municipalité auprès d'une trentaine d'adolescents et une soixantaine de parents et a permis en 2018 de mieux appréhender leurs besoins et leurs attentes.

Ce travail de qualité de la commission Enfance Jeunesse de la CDC du RSG se poursuit en véritables collaboration et écoute avec les communes du territoire.

Le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF sera renouvelé cette année. Dans le cadre de ce renouvellement, de nombreuses rencontres avec la CDC auront lieu pour faire remonter les besoins et actions déjà engagés des communes, associations, EVS du territoire, etc.

La commission Enfance Jeunesse de notre commune va donc profiter de ces rencontres pour faire à nouveau valoir ce QG.

Nous élargirons nos échanges directs avec les élus, parents d'élèves et ados de ce territoire pour poursuivre cette co-construction en partenariat avec la CDC.

Si vous parents et vos enfants souhaitent être informés des programmes du QG et des rencontres à venir, nous vous invitons à communiquer vos coordonnées par mail mairiecaudrot@orange.fr ou sandrinegarrelis@gmail.com ou par téléphone au 05.56.62.81.23 ou 06.11.28.78.90.



Sandrine GARRELIS 4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot en 2019

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

Des BOUCHONS pour l'écologie et contre le cancer !



Depuis Juin 2017, la municipalité poursuit la collecte des bouchons de bouteilles de vin en liège ou en matière synthétique, à les déposer en Mairie et au local périscolaire de Caudrot.

Le tri des bouchons par des bénévoles de l'association partenaire **AGIR CANCER GIRONDE** et leur acheminement vers des filières de recyclage pour une nouvelle utilisation industrielle, permet de générer des fonds reversés à l'Institut Bergonié, Centre régional de lutte contre le cancer, à Bordeaux.

Ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'implication de bénévoles comme nous tous pouvons le devenir ... Alors, si ce n'est pas déjà fait, prenez l'habitude de garder vos bouchons pour la bonne cause !!



DONNER LES BOUCHONS EN LIEGE ET SYNTHÉTIQUES POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Sandrine GARRELIS
4^{ème} Adjointe au Maire



Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979

Extraits de l'Arrêté permanent du Maire N° 15 Concernant (entre autres) l'entretien des trottoirs de la commune

Le texte officiel intégral (3 pages) est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie et est consultable en Mairie. Les textes ci-après ne sont que des extraits choisis.



En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les feuilles, les fruits et fleurs provenant d'arbres privés, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards des eaux pluviales.

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou les banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leur habitation.

Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet une largeur minimal de cheminement accessible de 1,40m, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent, ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules.

3-1 Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur devra permettre une bonne visibilité des usagers de la voie publique, notamment, à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

3-2 Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Vivre à Caudrot en 2019



BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



Le Clos des Acacias

Le Clos des Acacias continue d'évoluer et l'année 2019 annonce des embellissements au sein de l'EHPAD.

En effet, le **Groupe ALLIAGE CARE** investit dans l'aménagement de l'établissement et propose plusieurs pistes d'amélioration. Tout d'abord, un jardin enfin adapté va permettre aux résidents de circuler de manière plus autonome avec des allées cimentées, des petits coins délimités qui permettront de se poser, flâner et discuter mais aussi jouer à la pétanque avec un beau boulodrome.

Un petit parcours santé est prévu pour continuer à entretenir sa forme physique, sans oublier un espace jardinage pour continuer à cultiver ! Les tilleuls seront toujours présents, prêts à accueillir les résidents à l'ombre.

A l'intérieur du bâtiment ont déjà lieu des travaux qui vont permettre de centraliser la lingerie et d'investir un nouvel espace « pause » pour le personnel. Puis les fenêtres des chambres seront changées, les sols des chambres etc. Bref, l'EHPAD s'engage vers du confort pour le mieux-être de ceux qui y vivent et y travaillent.



Le « prendre soin » passe aussi par la vie sociale et les échanges avec le village de Caudrot. La sortie hebdomadaire du jeudi matin au Carrefour Contact est devenue un incontournable ! L'intergénérationnel avec le TAP (Temps d'Activité Périscolaire) de Caudrot est un rendez-vous attendu chaque semaine, et nous participons de nouveau ensemble à la manifestation nationale de La Grande Lessive. La messe mensuelle, maintenant dans l'église de Caudrot, les deuxièmes jeudis du mois permet

aux caudrotais et aux résidents de se retrouver.

Et un autre partenariat vient de voir le jour pour ce début d'année avec le photo club de Caudrot.

Une exposition photo dans tout l'établissement aura lieu au mois de février avec, en ouverture le vendredi 15 février, le Diaporama Caudrot mon village, Les Caudrotais, l'insolite et l'humour.

Par la suite, un projet de studio photo à l'intérieur de l'EHPAD donnera l'occasion aux résidents de se voir « tirer » le portrait de manière élégante ou insolite ...

Ce début d'année 2019 s'annonce vivant et dynamique. Et, en plus, elle est souhaitée chaleureuse !

Élodie DUISABOU et Valérie CHALONS





L'HISTOIRE DE CAUDROT



Pas simple de porter un tel nom si on ne l'est pas ... mais là, pas de souci, Benjamin l'est ... doué ! Né à Saint-Gaudens le 19 mai 1977, fils de Pierre et Simone, Benjamin DOUET avait la vocation : après sa filière apprentissage de 1992 à 1999 avec l'obtention d'un CAP, d'un BEP « Jardins Espaces verts » et d'un Bac Pro « Aménagements paysagers », Benjamin, à 22 ans, a commencé sa carrière comme Responsable du jardin du Château CARIIGNAN.

Après cette entrée en matière en forme de belle expérience, Chef d'équipe au sein de l'Entreprise BRETTE Espaces verts (Saint-Jean d'Illac) de 2002 à 2005.

Les Pépinières BONTEMPS de Castets-en-Dorthe de 2005 jusqu'à la cessation d'activité en 2015 : Responsable des ventes / Paysagiste conseil pour les particuliers.



En janvier 2015, création de son entreprise NTP Services (Nettoyage Terrassement Paysage).

Avec sa connaissance du métier depuis quasiment 20 ans, Benjamin s'est rapidement fait une clientèle qu'il faut évidemment conserver avec des prestations de qualité.

Sur le plan privé, Benjamin joue de la guitare et, avec son épouse Karine (la Directrice de notre école), ils sont des adeptes réguliers de randonnées, de balades en forêt et de ski. C'est le Massif du SANCY (Mont-Dore) qui a leur préférence. Théo 12 ans et Amandine 14 ans ont également le virus et les accompagnent toujours. Belle famille, Amandine est une élève assidue - saxophone - depuis l'âge de 4 ans de notre École de musique.

Ensemble depuis 1998, Karine et Benjamin se sont mariés à Caudrot en mai 2009 et ce fut notre collègue et amie Odile RAMBAUD qui officia.

NTP Services propose de l'Aménagement paysager et de l'Entretien des espaces verts.



Arrosage automatique

Création de pelouse semis en rouleaux et synthétique

Plantations d'arbres, d'arbustes d'ornement ou fruitier

Création de bassin de jardin



Création en 2016 d'un bassin de jardin à LESTIAC-sur-Garonne avec les enfants du Périscolaire.

Au fond, une pompe solaire pour le fonctionnement de la petite fontaine centrale

Benjamin Douet

Auto-entrepreneur

N°3 Lieu dit Le Branle
33490 Caudrot

Tel: 05 56 62 72 42

Portable: 06 10 93 36 44

douet.benjamin@free.fr



NTP SERVICES

Vivre à Taudrot en 2019

L'HISTOIRE DE CAUDROT



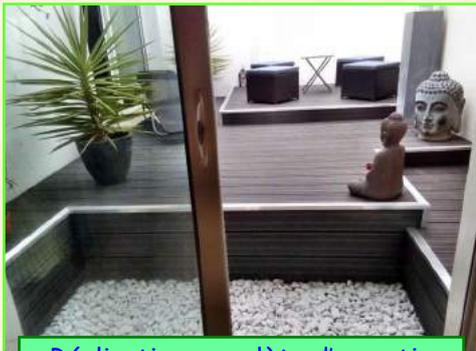
Plate-bandes de type provençal



Massif à l'anglaise



Réalisation d'une terrasse de 40 m² en bois exotique



Réalisation complète d'un patio



Réalisation complète d'une terrasse en pavés de grès rose, 80 m² avec claustras et treillis bois



Roger NETTE, 1^{er} Adjoint au Maire



JIMENEZ CYRIL

06.73.63.76.31

dmservices@orange.fr

Vivre à Caudrot en 2019



L'HISTOIRE DE CAUDROT

Membre d'une grande famille bien connue des Caudrotais, Cyril en est le fleuron vert !

C'est à la Maternité de La Réole, le 17 octobre 1979, que Cathy donna le jour à Cyril. Ramon est son papa. Né à La Réole mais habitant de Caudrot. Cyril dit volontiers, avec une certaine fierté, qu'il est Caudrotais de toujours.

Une filière scolaire classique et efficace : École de Caudrot, Collège Toulouse-Lautrec de Langon (Brevet en 3^{ème}), Lycée Professionnel de Langon avec CAP et BEP d'Électrotechnique à la clé. Enfin, en 1997/98, un cycle de deux ans au Lycée de Bègles pour obtenir ce diplôme : Mention Complémentaire d'Installation de Matériel Électronique de Sécurité (MCIMES).

Dès septembre 1998, premier job à Langon chez S.I.S. Sécurité Installation Sud Ouest pendant 3 ans comme Technicien poseur. Ensuite 1 an chez LACAZE Embouteillage puis 2 ans dans une société d'intérim.



Coupe du Monde 2006 devant le Cercle Fleuri

Arriva 2005 et le **CERCLE FLEURI** que Cyril géra pendant 3 années avec sa compagne Karine.

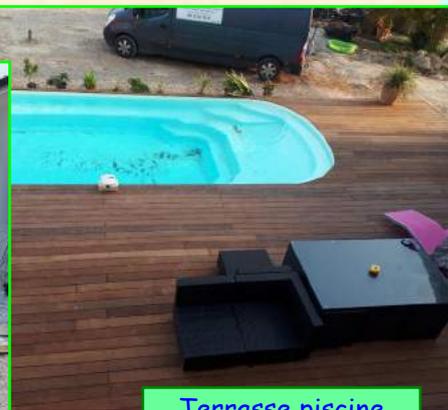
La S.E.A.C. (Usine de parpaings) de Gironde-sur-Dropt l'employa ensuite pendant 3 années comme conducteur de presse.

Et arriva le premier job « vert » chez A DOM PRO (Langon), Services à la personne, comme jardinier.

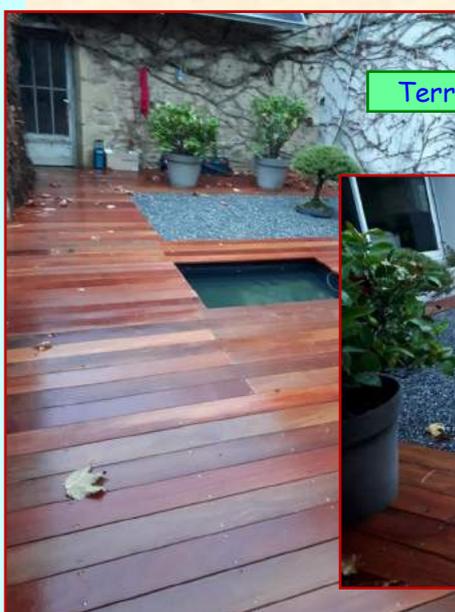
En 2010, Cyril créa **DUO MULTI SERVICES** dont l'activité a cessé en février 2018 pour passer à la création en mars 2018 d'une micro entreprise en nom propre **CYRIL JIMENEZ**.



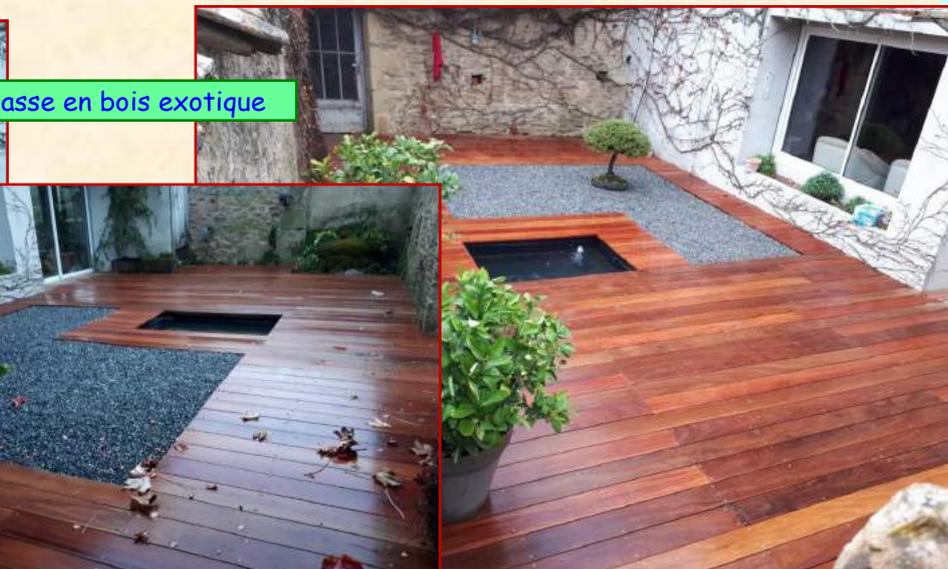
Plate-bandes



Terrasse piscine



Terrasse en bois exotique



.../...

JIMENEZ CYRIL

Vivre à Caudrot en 2019

800 route de Vidalot
33210 BIEUJAC

L'HISTOIRE DE CAUDROT

JIMENEZ CYRIL

Aménagement de vos extérieurs

- *Terrasses, clôtures, plantation de haies, pose de bordures, graviers, etc..
- * Création tour de piscine, massifs, arrosage, éclairage.

06.73.63.76.31

800 route de vidalot
33210 BIEUJAC dmservices@orange.fr

Cyril a joué au football dès l'âge de 5 ans à La Vaillante de Caudrot et ce jusqu'à ses 25 ans, avec une petite escapade au Langon FC quand il avait 16 ans. Après 3 ans, retour à La Vaillante où il joua dans l'équipe Senior jusqu'en 2004.

La passion des sports mécaniques lui est venue avec la pratique du moto-cross pendant 2 ans.



Et arriva le **QUAD**, vraie passion, qu'il pratique depuis 2012, uniquement en randonnées, et de préciser « des randonnées gastro ... ».

L'entreprise CYRIL JIMENEZ Jardinier-Paysagiste propose :

- Création et entretien des extérieurs de n'importe qui : particuliers, entreprises, collectivités.
- Trottoirs, tours de piscine, clôtures, haies, plantation de haies, bordures, terrasses en bois et composite, arrosage, éclairage.

Principales références : Chaîne de restauration rapide, Entreprises du bâtiment, Assurances, Communes.

CYRIL JIMENEZ a des clients références permanents depuis 2010.

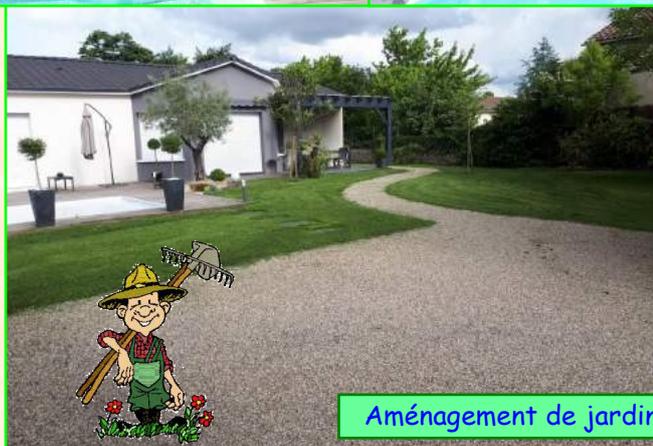
Plantation de gros sujets



Clôtures bois et béton



Aménagement de jardin



L'HISTOIRE DE CAUDROT
EST CONSTRUITE PAR TOUS



Roger NETTE, 1^{er} Adjoint au Maire



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

Vivre à Taudrot en 2019

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

CONSOMMEZ LOCAL Une initiative de la CDC du Réolais en Sud-Gironde

Vie Economique

Commerçants et Artisans



Dans le bulletin communal de Novembre 2018, nous vous avons présenté la liste des commerçants et artisans de notre commune. La Communauté de Commune du Réolais en Sud Gironde a lancé une opération de promotion du commerce local le 1^{er} Décembre 2018 :

CONSOMMEZ LOCAL.COM

<https://www.consommezlocal.com/>

Vous pouvez bénéficier d'un espace dédié sur lequel vous êtes invité à renseigner vos informations, vos services et votre photo. Votre activité sera géolocalisée sur la carte interactive de notre communauté de communes.

Grâce à la page Facebook et aux news du site internet, vous aurez l'occasion de mettre en avant vos opérations promotionnelles et autres offres spéciales à destination du grand public.

Pour vous inscrire à cette opération veuillez prendre contact avec :

Monsieur **Benoît de BENGY**
Manager du Commerce et Artisanat Territorial
24 rue Armand Caduc
33190 La Réole
Tél : 06.46.90.12.15
Mail : benoit.debengy@laréole.fr

En intégrant vos informations dans le site, cela conditionnera votre apparition auprès de vos clients et prospects.



**Raymond VEUX, Conseiller Municipal
Responsable de la Commission
VIE ÉCONOMIQUE**



ENVIRONNEMENT ... Arbres abattus en juin 2018



Certains arbres de la place des tilleuls et de la cour de notre école nous préoccupaient sur le plan de la solidité. Nous avons demandé une expertise au **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Le 7 juin 2018, nous recevions l'expert **M. Chrétien, Ingénieur en Phytosanitaire.**

Verdict : 2 tilleuls de la place, 1 tilleul et 1 platane de la cour des écoles étaient rongés de l'intérieur et menaçaient de tomber en cas de fort vent. Nous avons obtempéré et fait abattre ces arbres.

Coût de l'opération 1600 € réalisée par l'entreprise **ELAQUITAINE** de Cénac.

**Raymond VEUX et Laurence SIMON,
Déléguée au Développement durable et à l'Environnement**



Vivre à Caudrot en 2019



LA VIE ASSOCIATIVE



Comme certains ont pu le lire dans Sud Ouest du 21 décembre 2018, une nouvelle Association **CAUDROT'ANIM** a vu le jour à CAUDROT, à l'initiative de **Frédéric LACOSSE**, son Président fraîchement élu.

Entouré de son bureau avec **Jean-Paul TROCMET** (Vice-Président), **Joëlle NORMANT** (Secrétaire), **Corinne LACOSSE** (Secrétaire adjointe 1), **Julien PAUILLACQ** (Secrétaire adjoint 2), **Christophe CLAVERIE** (Trésorier), **Solange SIRET** (Trésorière adjointe).

Ce projet lui tenait à cœur depuis longtemps. Pour cet enfant du village, il était normal d'essayer de dynamiser sa commune par le biais d'un Comité des Fêtes avec, comme il se fait partout dans les alentours, des manifestations tout au long de l'année, et surtout pour tous ...

Ayant peu de moyens pour commencer, nous avons essayé de minimiser les dépenses et budgétisé les choses importantes et prioritaires, telle que la Fête du village attendue par beaucoup. Cette année, elle aura lieu le week-end du 19/20/21 Juillet.

Mais pour patienter jusque-là, nous vous donnons rendez-vous les :

- Dimanche 10 Mars à 15 h pour un Loto au Foyer Rural
- Samedi 6 Avril à 21 h pour un concours de Belote au Centre Socio-Culturel
- Samedi 10 Mai à 21 h pour un concours de Belote au Centre Socio-Culturel

Puis arrivera le **Marché Nocturne** sur la Place des Tilleuls le Samedi 29 Juin.

Nous sommes ouverts aux membres bénévoles qui souhaitent s'investir dans ce Comité des Fêtes, afin de faire vivre au mieux notre commune pour le bien de tous...

CAUDROT'ANIM

Photo prise lors de l'A.G. du 27 août 2018



Solange SIRET

De gauche à droite en bas :

Jeanine BIELSA, Jean-Paul TROCMET (Vice-Président), Christophe CLAVERIE (Trésorier), Frédéric LACOSSE (Président), Laurence SIMON, Eliséane SIMON.

En haut :

Marie-Laure LACOSSE, Marie GRENIER, Joëlle NORMANT (Secrétaire), Sylvie TROCMET, Julien PAUILLACQ (Secrétaire adjoint 2), Cédric GUILLAUME, Corinne LACOSSE (Secrétaire adjointe 1), Ludovic PETIT, Patrick SIMON, Laurent SURGET, Arnaud MALLERON, Nathalie CLAVERIE.

Absente : Solange SIRET (Trésorière adjointe)

L'HISTOIRE
DE CAUDROT
EST
CONSTRUITE
PAR TOUS

Vivre à Taudrot en 2019



LA VIE ASSOCIATIVE



A l'issue de l'assemblée générale, le 10 janvier dernier, les nombreux membres présents du club Joyeux Automne ont partagé la traditionnelle galette.

Le programme 2019 des diverses manifestations a été présenté :

- 3 soirées à Mazères où nous pouvons apprécier le talent des comédiens du Théâtre des Salinières
- Exposition de photos réalisées par la section du club sous la houlette de **Gérard GUTIERREZ**
- Loto annuel le 17 février 2019

Plusieurs sorties d'une journée à venir dans le courant de l'année. Voyage dans le Marais Poitevin du 9 au 12 septembre 2019.

Le club rappelle qu'il est ouvert à tous, quel que soit l'âge et invite les Caudrotais qui le désirent à participer aux sorties et voyages.



Assemblée Générale 10 janvier 2019



Le 10^{ème} Salon des Arts a eu lieu les 26 et 27 janvier 2019

Devant le succès que remporte cette manifestation, le salon se tenait sur deux salles : le Foyer rural et le Centre socio-culturel. Plus de 40 artistes exposaient leurs œuvres, des peintres bien sûr, mais aussi des artistes d'autres talents : collage sur bois, poèmes illustrés, vitrail, peinture sur porcelaine, broderie et photographie.

L'installation s'étant faite le samedi matin, le salon ouvrait ses portes l'après-midi. Nombreuse affluence pour admirer les nombreuses œuvres exposées et, vers 18 h, le vernissage avec les discours de M. le Maire et de Mme **Anne-Marie SENIL** suivis d'un apéritif dinatoire. Dimanche matin, dès 10 h, les visiteurs ont pu admirer à nouveau les œuvres exposées. A midi, un excellent repas consistant (cassoulet) a permis de reprendre des forces pour recevoir les nombreux visiteurs de l'après-midi.

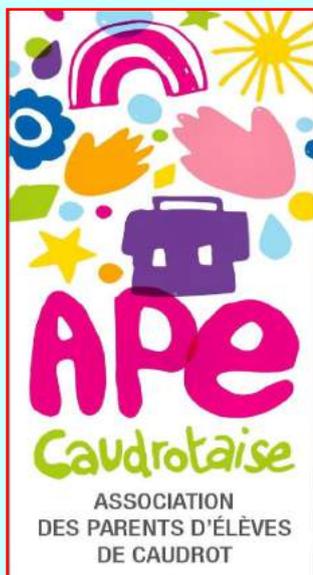
Vers 18 h, le tirage de la tombola pour gagner une des 5 œuvres offertes par le peintre **Jean-Guy DAGNEAU** et ce 10^{ème} salon se termina dans la joie et la bonne humeur. À 2020 pour la 11^{ème} exposition qui remporte tous les ans un franc succès.

Merci encore à **Anne-Marie SENIL** qui, malgré son handicap temporaire (bras cassé plâtré), a su mener à bien une belle manifestation avec son équipe.

annemariesenil@yahoo.fr 06.82.26.27.29



Anne-Marie SENIL, Gérard GUTIERREZ et Roger NETTE



Vivre à Caudrot en 2019



LA VIE ASSOCIATIVE

UN BILAN FINANCIER POSITIF MAIS UNE ÉQUIPE DE PLUS EN PLUS RÉDUITE

L'assemblée générale annuelle de l'**APE CAUDROTAISE**, présidée par **Audrey RENOUX**, a eu lieu fin 2018. Les différentes manifestations qui furent organisées (Boum d'Halloween, Carnaval, Concert, Kermesse etc..) entre le dernier trimestre 2017 et octobre 2018 ont permis de dégager de substantielles ressources !

Après la présentation du bilan moral et financier, l'assemblée générale a procédé au renouvellement de son bureau. Ont formulé le vœu de quitter le bureau, en étant chaleureusement remerciées pour leur engagement sur une voire plusieurs années : Mesdames **Aurélie TARABON**, **Annabelle GUERRE**, **Zehra GONZALVEZ**, **Julie COLOGNI**.

Le bureau élu est désormais composé de :

Mme **Audrey RENOUX**, Présidente
Mme **Mylène BARRAU**, Trésorière
Mme **Alexandra TRIBHOU**, Secrétaire

Grâce aux ressources confortables de ces dernières années, l'association a décidé de participer au financement de :

Mobilier destiné à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants au local périscolaire (1550 €)

Sortie des deux classes de CE2-CM1-CM2 pour suivre les aventures de **Martin Vendeur de Bord'O**. Les enfants suivront le parcours de Martin dans Bordeaux en participant aux expérimentations, observations et manipulations scientifiques de cet inventeur maladroit qui aime tellement sa ville.

Côté manifestations, le nouveau bureau a décidé de les réduire vu le faible nombre de bénévoles. Ont déjà eu lieu fin 2018 la boum d'Halloween et un « Vide ta chambre ».

À venir pour 2019 :

Carnaval le Samedi 6 Avril. Thème choisi cet année « Les Super Héros » après un tirage au sort parmi les propositions des enfants du périscolaire !

Tombola « 100% gagnante » avec de très beaux lots à gagner (sono portable, crêpes party, set fondue chocolat, mini enceinte, jouets, etc.) chaque ticket vendu 2 € sera gagnant et le meilleur vendeur de ticket gagnera une montre !

Chasse à l'œuf le lundi 22 Avril : traditionnellement organisé en partenariat avec la municipalité.

La **kermesse** courant juin : la date et les conditions d'organisation restent à définir avec l'équipe pédagogique de l'école et les parents d'élèves élus.

Que ce soit pour la future kermesse ou les événements futurs prévus par l'APE Caudrotaise, la richesse et la diversité des activités proposées dépendront du nombre de parents ou grands-parents bénévoles désireux de s'investir ponctuellement ou plus durablement dans l'association ...

Donc, à vous de jouer ! Contact : apecaudrotaise@gmail.com



Alexandra LEBOT

Audrey RENOUX



Mylène BARRAU

Sandrine GARRELIS

Vivre à Caudrot en 2019



LA VIE ASSOCIATIVE

CONCERT du groupe WALLACE le 12 JANVIER 2019

Deuxième édition très réussie à Caudrot !

Après une première en Mars 2018 avec **TELEGRAM**, groupe de Folk-Rock, notre Foyer rural a accueilli, en ce début d'année, un nouveau groupe talentueux nommé **WALLACE** pour un voyage musical mêlé de rage, de mélancolie et de tendresse.

Toujours avec l'association **Trans'Musicale**, membre du collectif des opérateurs culturels aquitains, en partenariat avec la municipalité, ces concerts chansons itinérants permettent aux habitants de bénéficier de découvertes musicales de qualité près de chez eux.

L'**APE CAUDROTAISE** fut partie prenante en 2018 pour proposer des assiettes de TAPAS et tenir la buvette.

Cette année, compte tenu de l'équipe trop réduite de l'APE, c'est **AVL Espace pour tous** qui a pris le relais.

Lors de l'accueil du public, **AVL Espace pour Tous** en a profité pour faire connaître une de ses principales missions encore méconnue de beaucoup ! En effet, si AVL est notre partenaire historique pour l'animation de nos activités périscolaires, c'est aussi un « espace de vie sociale ».

Ouvert à toute la population, son rôle est l'animation locale en aidant à développer toute initiative favorisant les liens sociaux.

Une dizaine de personnes ont ainsi profité de cette présentation pour laisser leurs coordonnées afin d'être informées des prochains événements d'AVL qui a aussi recueilli plusieurs propositions de thématiques pour l'organisation de conférences.

Place ensuite aux musiciens de **WALLACE** pour un moment musical et poétique qui a conquis le public venu en nombre ! Plus d'une centaine de personnes !

Erwan NAOUR - cofondateur du groupe bordelais « Les hurlements d'Leo » - guitare et chant, **Bertille FRAISSE** - chant, synthés, violon - et **Nicolas GROSSO** - guitares - nous ont fait voyager entre blues, pop, folk ... avec des textes à la fois incisifs et mélancoliques, bref de purs moments de bonheur !

La municipalité remercie **Trans'Musicale** pour le choix de ce talentueux groupe et pour la communication, **AVL** pour les délicieuses assiettes de tapas, ses employés municipaux pour la logistique, la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac pour le prêt du matériel de transport, la commune de Gironde-sur-Dropt pour le prêt des tables guéridons, la Cave de Saint Pierre pour le prêt des barriques, sans oublier **Gérard GUTIERREZ**, notre reporter photos et le blog de Caudrot donc **Roger NETTE**, chargé de la communication.



La musique donne une âme à nos cœurs
et des ailes à la pensée
PLATON

Sandrine GARRELIS

Vivre à Caudrot en 2019



LA VIE ASSOCIATIVE



ATELIERS FAMILIAUX CUISINE

AVL Espace pour Tous, toujours dans sa vocation d'espace de vie sociale de créer du lien social et de favoriser le Vivre Ensemble, propose des ateliers familiaux de cuisine animés par **Laetitia PAGNERRE**, les samedis de 9 h 30 à 12 h. (5€ par adulte, gratuit pour les enfants) sur les communes du territoire.

L'objectif de ces ateliers est d'apprendre à cuisiner en famille des produits frais et de saison et de repartir avec ses créations culinaires ! C'est aussi un moment convivial et de partage des trucs et astuces pour manger équilibré et avec un budget raisonnable !



Samedi 23 février 2019, à Saint-Pierre-d'Aurillac dans les locaux d'AVL : les flocons d'avoine sous toutes ses coutures ...

Samedis 9 Mars - 10 Avril - 10 Mai : Thèmes et lieux à définir

Samedi 15 Juin à Caudrot (Centre socioculturel) : Thème à définir

D'autres dates à venir vous seront communiquées dans le prochain bulletin communal.

Renseignements et inscriptions de préférence par mail à ateliers@av133.org sinon par téléphone auprès de **Laetitia PAGNERRE** 06.61.96.91.75

Sandrine GARRELIS

VACANCES OU WEEK-END DANS LES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

A un tarif très abordable !

Dans la vallée d'Ossau, située à **Louvie-Juzon** dans un parc au bord du gave, cette maison familiale **LE MOULIN** est destinée aux familles et amis, pour le grand bonheur des skieurs, des pêcheurs et des randonneurs ...

La municipalité de Caudrot souhaite relayer l'information selon laquelle les **tarifs réduits** du C.C.A.S. de Saint-Pierre-d'Aurillac, le propriétaire, sont accessibles à tous les habitants de l'ancienne CDC des Coteaux Macariens et de la CDC du Réolais en Sud Gironde, bref donc pour les Caudrotaises et les Caudrotais !

La partie familiale (de 24 à 29 €/nuit) est composée de 4 chambres louables séparément ou non et des parties communes (Séjour, Cuisine, 2 Salles d'eau) tandis que la partie collective (115 €/nuit), partagée en dortoirs pour une capacité totale de 22 personnes, comprend deux grandes pièces et une cuisine.

Pour toute information, contacter la Mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac au 05.56.63.30.27 ou sur le site de la Commune :

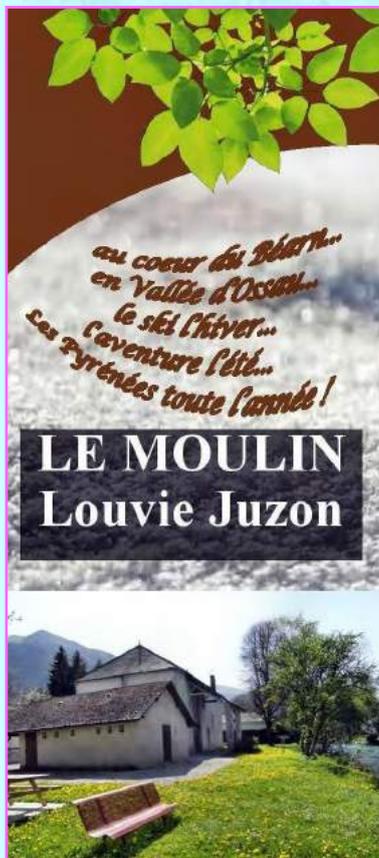
<http://st-pierre-daurillac.fr>

Sandrine GARRELIS

Le Familial



Le Collectif





LA VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle saison de pêche va commencer en cette année 2019.

L'ouverture de la truite se fera le samedi 9 mars, la fermeture le 15 septembre.
Pour les carnassiers, du 1^{er} mai au 26 janvier 2019.

Le nombre de poissons conservés par le pêcheur est de 10 pour les truites, 3 par jour pour le sandre, brochet et black bass (dont 2 brochets maximum).

Pêche du gat au leurre autorisée à partir du 20 avril.

Le détail des cartes de pêche est le suivant :

Adultes :

Départemental : 106

National : 141

Dames : 18

Jeunes de 12 à 18 ans : 43

Enfants moins de 12 ans

Cartes journalières : 36

Cartes hebdomadaires : 6

TOTAL 411 pêcheurs



Nous enregistrons une baisse par rapport à 2017, baisse qui est constatée dans les mêmes proportions au plan départemental comme au plan national.

Prix des cartes 2019 sans changement sur 2018 :

Adultes départemental : 74 €

Adultes National : 96 €

Dames : 33 €

Journalière : 30 € puis 15 € après le 1^{er} juin

Hebdomadaire : 32 €

Jeunes 12-18 ans : 20 €

Enfants moins de 12 ans : 6 €



Notre assemblée générale est prévue le jeudi 21 février. Le bilan financier est en excédent de 900 €, ce qui traduit la bonne gestion du Conseil d'Administration et de son Trésorier.

Comme d'habitude, nos cartes de pêche sont en vente sur Internet : cartedepeche.fr ou au magasin **CARP STORY** à Saint-Macaire.

Bonne année de pêche à tous.

Le président Michel BENITO

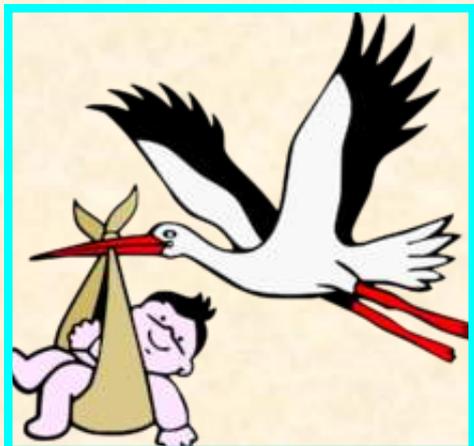


Une histoire de poisson ...

Histoire et illustration trouvées là :
<http://apprendreaeduquer.fr/un-poisson-est-un-poisson-livre-enfant/>

Un poisson et un têtard vivent ensemble dans un étang. Ils sont des amis inséparables ... jusqu'à ce que le têtard se transforme en grenouille, si bien qu'il finit par quitter l'étang. Quand le têtard devenu grenouille revient, il raconte à son ami le poisson à quel point le monde extérieur est fabuleux. Le poisson n'a alors plus qu'un souhait : lui aussi découvrir les merveilles du monde au-delà de l'étang. Il finit par trouver un moyen de sortir de l'étang mais se retrouve agonisant sur les rives de l'étang. Heureusement, la grenouille le retrouve et le sauve à temps. Une fois de retour sous l'eau, le poisson se rend compte des beautés du monde sous-marin desquelles il avait fini par se détourner.

Cette histoire porte un message fort sur la différence, l'acceptation de notre condition et l'attention portée aux petites choses qui font notre quotidien. Elle va même bien au-delà : l'amitié, l'envie d'exploration, la solidarité



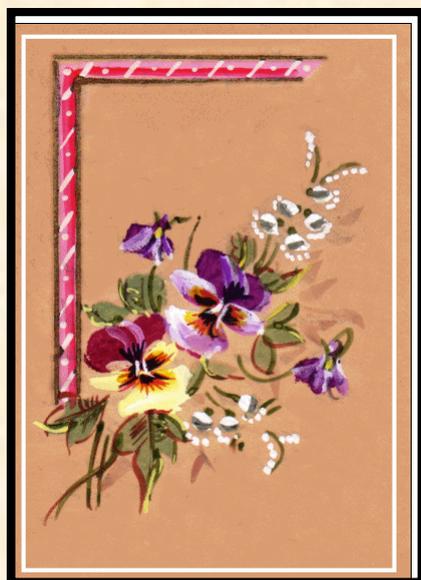
Les nouveau-nés

MAYLE Inès



Ceux qui se sont unis

CRAMPES Jean et LALANDE Corinne



Ceux qui nous ont quittés :

BOYER Charles
DUMON Gilbert
GUILLAUME Ana
PAGOTTO Simone

Renseignements utiles 1



MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr

Fermé le samedi depuis le 1^{er} janvier 2019

Site : <http://caudrot.fr>

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22



PERMANENCE

2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h

après avoir pris rendez-vous au

Centre Médico-Social de Cadillac au 05.57.98.12.00

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 2003 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.



Bibliothèque Municipale

A votre disposition
(sauf imprévu)

Le mercredi de 15 h 00 à 16 h 30
Le samedi de 14 h 30 à 16 h 00



Assistants maternelles

Madame **MOREAU Christine** 05.56.62.72.65

Madame **MARTIN Valérie** : 09.50.81.54.60
ou 06.15.48.64.86

Madame **TESSIER Chantal** : 06.87.93.27.17

RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25



LA POSTE

Lundi au vendredi
13 h 30 à 16 h 30

Samedi : fermé



Centre de RECYCLAGE de Langon

Horaires d'hiver usqu'en mars 2019

Lundi au vendredi de 9 à 12 h / 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 à 15 h 45



Ordures ménagères

Ramassage le lundi et le jeudi matin



Au garage de l'ancienne Communauté
de Communes (à coté du cimetière)

21 mai 2019



SIPHEM - Maison de l'Habitat

47, avenue du Général de Gaulle
33190 GIRONDE-sur-DROPT
05.56.61.20.75



Conciliateur de justice

Permanence de Monsieur **Éric CORDONNIER** la
Mairie de SAINT-MAIXANT le 3^{ème} lundi de
chaque mois, sur rendez-vous au 05.56.62.03.08



Aide architecturale, Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement

Permanence de Monsieur **Jean-Noël BORD** (Architecte Conseiller)
en mairie de Saint-Macaire

tous les 3^{èmes} vendredis de 14 à 17 h, sur rendez-vous au 05.56.63.03.64

Renseignements utiles 2



Téléphones utiles

Infirmières : 06.81.25.70.19

Cabinet Docteur GUICHENEY : 05.56.27.46.95

SUDGIMAD (Santé Garonne) : 05.56.62.75.00

Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03

Ambulances : 05.56.62.81.10

Taxi 2G : 06.75.75.32.61

Pharmacie des Tilleuls : 05.56.62.80.06

Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à Minuit

Le week-end le samedi de midi à 20 h. et le dimanche de 8 h. à minuit. Les jours fériés de 20 h à Minuit

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'URGENCE, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :

www.ordre-medecins-gironde.org/

PHARMACIES

Février

Le 17 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe

Le 25 CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt

Mars

Le 3 DU ROUERGUE au Rouergue

Le 10 BONNEFOND à Monségur

Le 17 DES TILLEULS à Caudrot

Le 24 FAURY et VASQUEZ à la Réole

Le 31 LES ARCADES à Sauveterre

Avril

Le 7 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Le 14 MIRAMBEAU à La Réole

Les 21 et 22 LES ARCADES à Sauveterre

Le 28 CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt

Mai

Le 1^{er} BONNEFOND à Monségur

Le 5 DU ROUERGUE au Rouergue

Le 8 DES TILLEULS à Caudrot

Le 12 FAURY et VASQUEZ à La Réole

Le 19 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Le 26 LES ARCADES à Sauveterre

Le 30 MIRAMBEAU à la Réole

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX

Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80



Gare de LANGON : 3635

Centre Anti-Tabac

8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service

1, rue Guérin 33000 BORDEAUX



La borne **LE RELAIS** installée sur le parking de la Pharmacie des Tilleuls a collecté à elle seule 8,3 tonnes en 2018. Afin d'augmenter la collecte des vêtements sur notre commune, nous avons décidé, avec le **Relais Gironde, Entreprise à But Socio-Economique** d'installer une deuxième borne sur le parking de notre stade (voir photo). L'objectif est d'éviter que les textiles, linges de maison et chaussures se retrouvent dans nos ordures ménagères ou encore dans les bennes tout-venant alors qu'ils peuvent être valorisés.

Que deviennent vos vêtements collectés par Le Relais Gironde ?

Voir cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=KBIV6r-benE>

Bulletin communal

Février 2019

EPILOGUE

Directeur de la Publication : Jean-Pierre JAUSSERAND

Les rédacteurs : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Édouard LENGAIGNE, Carole BRAU, Sandrine GARRELIS, Laurence SIMON, Odile RAMBAUD, François DUMEAU, Gérard GUTIERREZ

Quelques photos sont de Gérard GUTIERREZ, animateur de l'atelier éponyme au Joyeux Automne.

Rédacteur en Chef : Roger NETTE, en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : Roger NETTE

FRELONS ASIATIQUES



Ils vont revenir !
Protégez-vous !
Des pièges
comme celui-ci
sont à votre
disposition en
Mairie



Cet insecte peut piquer jusqu'à 7 fois de suite et peut parcourir 70 kilomètres par jour. 30 % des nids sont dans les arbres et 70 % entre le sol et les toitures. Ne surtout pas détruire les nids quand il pleut.

L'idéal pour les piéger va de mi-février à début mai et de mi-octobre à début décembre.

Pour détruire un nid, un spécialiste :
Dominique POUSSEAU : 06.25.49.35.52
<https://www.gdsa33.com/topic/index.html>

sictom
sud gironde
Nouveaux horaires
Service public des déchets

Centre de RECYCLAGE de Langon

Horaires d'été (avril à octobre):

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi : 9h00 à 18h00

Horaires d'hiver (novembre à mars):

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi : 9h00 à 15h45

Paroisse de Caudrot

RAPPEL : 6 laïcs ont été nommés et formés par le Diocèse de Bordeaux pour diriger les célébrations d'obsèques, en l'absence de prêtre. Ces laïcs ne sont pas diacres, ils ont une mission temporaire de 6 ans, renouvelable. Pour tous renseignements : baptême, mariage ... vous pouvez vous adresser au presbytère de Langon : par téléphone 05.56.62.32.76 ou par mail : eglisenlangonnais@wanadoo.fr

La présence des nouveaux prêtres, présentés dans le Bulletin de Novembre 2018, a permis de réorganiser les messes dans les 35 paroisses qu'ils servent. Ainsi il y aura messe à Caudrot le dimanche 24 février à 9 h.



Jean-Christophe SLAIHER et Jean MAUREL



Église Saint Christophe

J'❤️
CAUDROT



Odile RAMBAUD